



OBSERVATOIRE DES AI 2026

Nous sommes ravis de vous proposer cette nouvelle édition de notre observatoire des Associations Intermédiaires (AI).

Depuis plusieurs années, cet outil a pour objectif de donner une vision précise de l'activité et de l'impact de l'ensemble des AI françaises. Les données sont issues de différentes sources : le Pilotage de l'Inclusion, les études de la DARES et de l'IGAS, France Travail, l'Avise et les enquêtes réalisées chaque année auprès des AI par l'UNAI.

Les grandes tendances déjà décrites dans l'observatoire 2025 se confirment hélas : **baisse d'activité** pour une majorité d'AI, **fragilisation de la clientèle des collectivités, réduction des effectifs** de salariés permanents et, trop souvent, **fermetures** d'antennes ou de permanences. Malheureusement, **11 AI ont fermé leurs portes en 2025**, les activités (accompagnement des salariés et clients) étant la plupart du temps repris par une autre AI... mais pas systématiquement, aux dépens du territoire. Cette tendance de fond est identifiable à chaque page de cet observatoire (baisse du nombre de bénéficiaires accompagnés, baisse du nombre d'heures réalisés...) **alors que les besoins augmentent**, comme l'atteste la hausse du nombre de candidatures reçues par les AI en un an (+ 8 %).

Pour autant, **les AI résistent**, s'organisent et continuent à afficher des **taux de sorties dynamiques très élevés**, les meilleurs du secteur : 60,2% dont 32% de sorties durables. Ce résultat démontre, s'il était encore besoin, combien les AI savent s'adapter et faire preuve de résilience pour continuer à mener leur travail d'insertion professionnelle.

Des AI en grande difficulté

24% des AI ont baissé leur effectif permanent en 2024 et 2025

7% des AI ont fermé une de leur antenne en 2024 et 2025

80% des AI déclarent rencontrer des difficultés, dont :

- 66% une baisse du nombre de missions
- 49% rencontrent des difficultés de recrutement de salariés en parcours pour répondre aux demandes des donneurs d'ordre

Une baisse d'activité qui s'accroît pour une majorité d'AI



Baisse d'activité en 2025 par rapport à 2024 pour 66% des AI



Baisse d'activité en 2024 par rapport à 2023 pour 62% des AI

Une répartition territoriale très inégale

Tour d'horizon

611 AI

- 7% en 5 ans
et - 11 AI en 1 an !



Des AI présentes sur la quasi totalité du territoire mais de façon très inégale : de 0 à 27 AI sur un département !



Une moyenne de 6 AI par département*, une médiane à 5 AI par département



* par département comptant au moins une AI

Un maillage territorial dense au service des territoires

Une présence de proximité pour répondre
aux besoins des territoires

877

Points
d'accueil

- 3 % en 1 an

611 sièges

266 antennes

Soit 0,44 antenne par AI

6,5

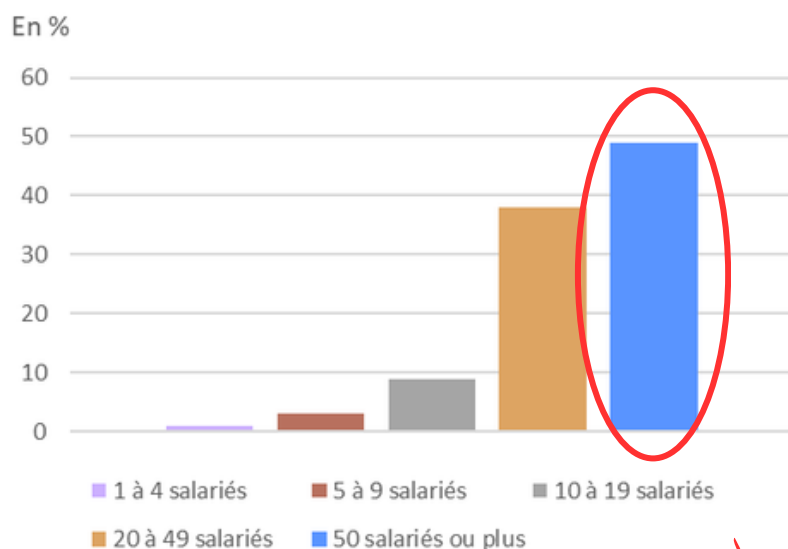
Salariés
permanents
par AI

Soit un permanent
pour 3,7 ETPi*

Soit environ 98 salariés en parcours
chaque année suivi par un CIP

1 CIP*

suit
14 ETPi**



Près de la moitié des AI accueille
plus de 50 salariés en parcours

*Chargé-e d'Insertion Professionnelle ou équivalent

**1 ETPi = 7 salariés en parcours en moyenne

Un nombre de personnes accompagnées en nette baisse

Les effectifs accompagnés en AI



77 302

Personnes

En contrat en AI en 2025

Soit - 9% par rapport à 2024

Représentant



13 183
ETP

Et accompagnés par



3 978

salariés
permanents

Dont



1 015
CIP

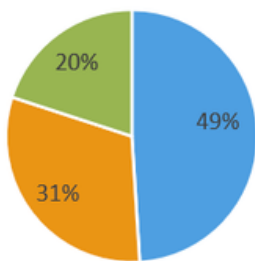
Des capacités d'accueil en AI qui baissent

Recrutement - les sources de candidatures

137 092 candidatures reçues en 2025 par les AI
42 499 recrutements effectués
soit 31% des candidatures reçues

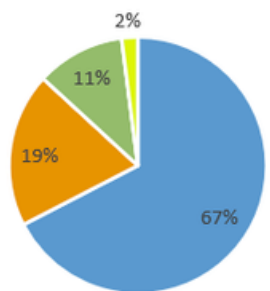
+ 8% vs 2024
- 10% vs 2024
vs 37% en 2024

Origine des candidatures



Zoom sur le Service Public de l'Emploi

Dont



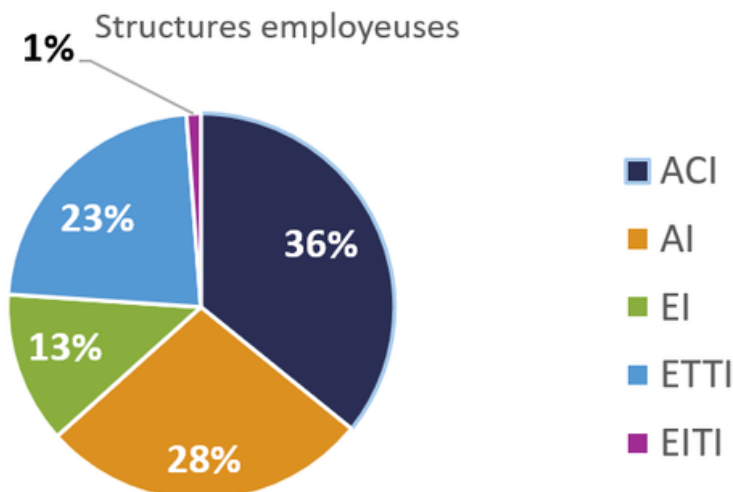
■ Service Public de l'Emploi ■ Autoprescriptions ■ Autre

À noter : une baisse des auto-prescriptions au profit de France Travail : 31% en 2025 contre 36% en 2024

■ France Travail ■ Missions Locales
■ Services sociaux des départements ■ Cap Emploi

Les AI représentent 28% des entrées dans l'IAE

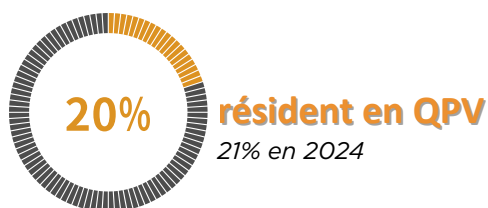
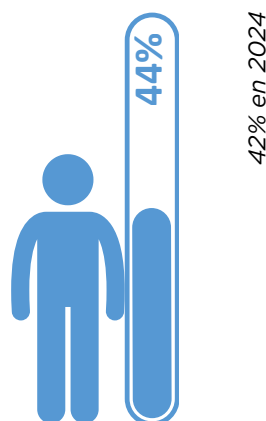
Structures employeuses



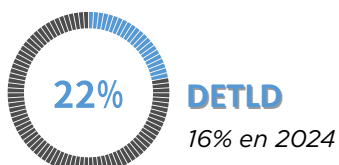
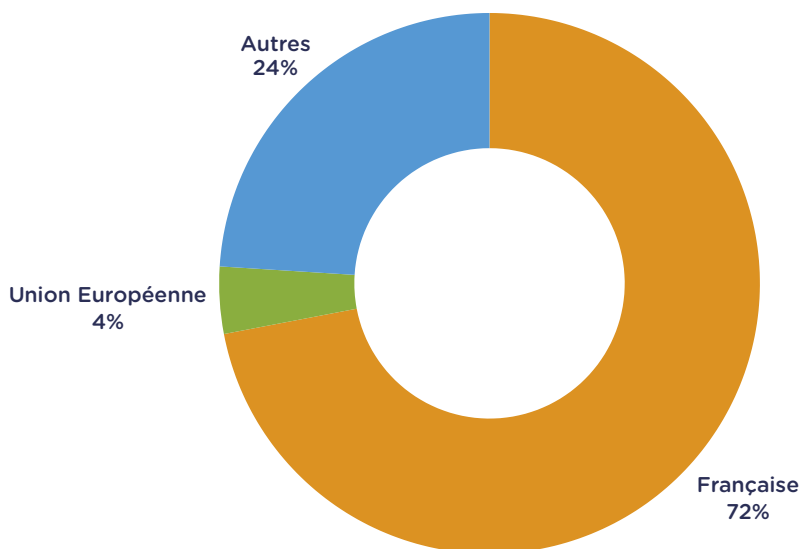
Les AI passent de 32% à 28%, en un an au profit principalement des ETTI (de 11 à 23%).

Une majorité de femmes accompagnées

Typologie des candidats recrutés

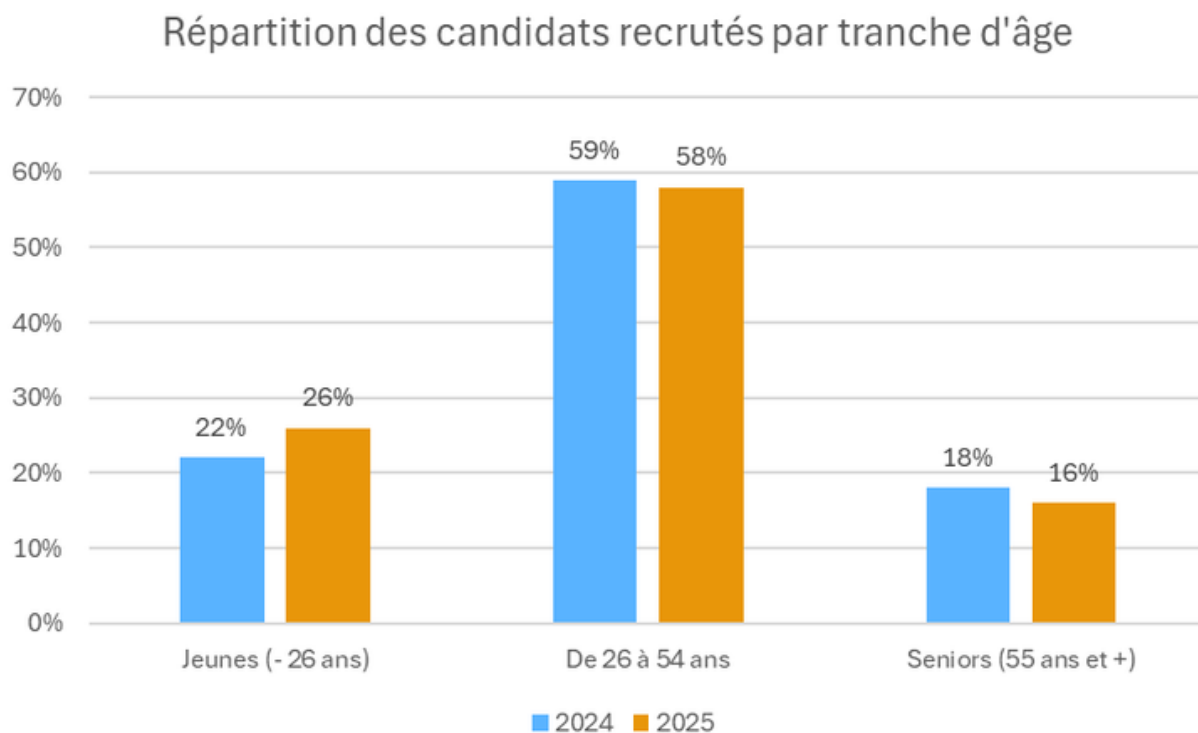


Nationalités

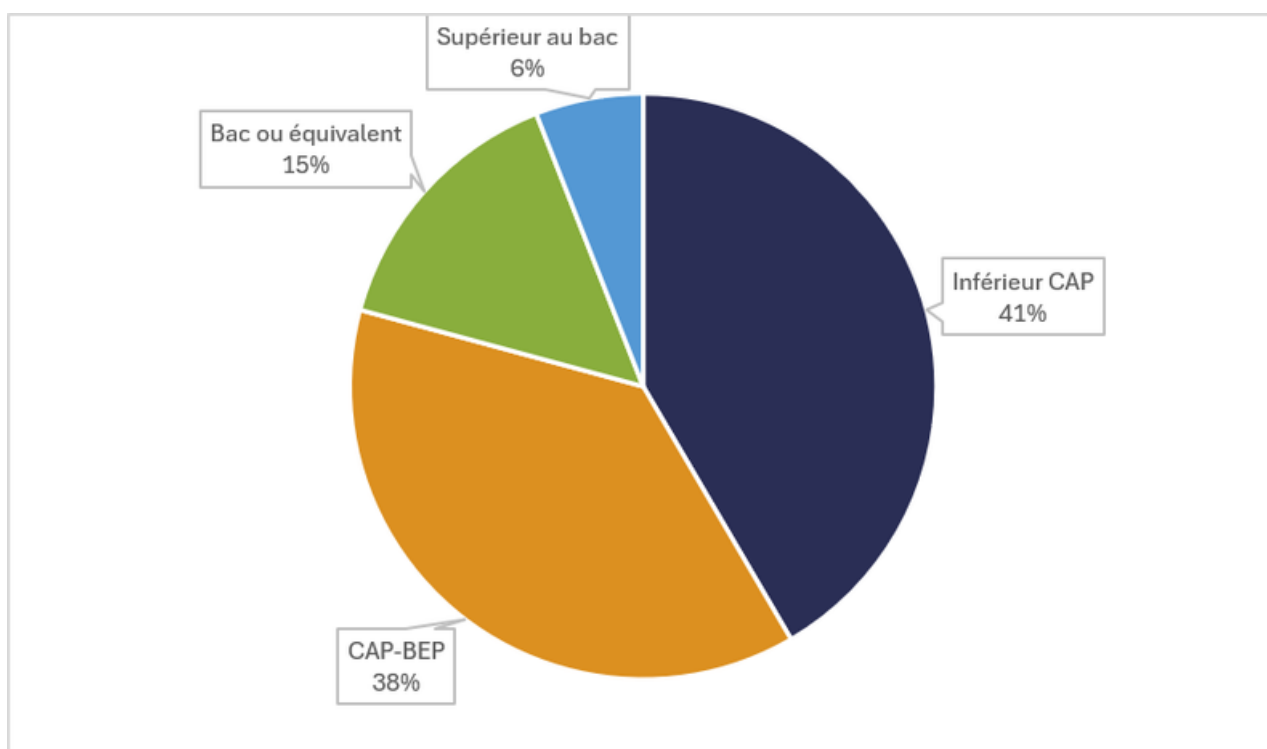


Des profils variés

Typologie des candidats recrutés



Niveau d'études des candidats recrutés



Des parcours variés dont la durée diminue

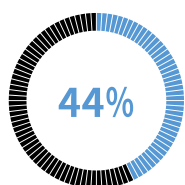


Parcours moyen : 11 mois
12 mois en 2023

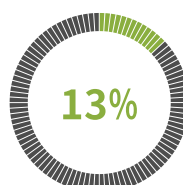


Parcours médian : 4,1 mois
4,6 mois en 2023

Il y a autant de salariés qui effectuent un parcours de moins de 4,1 mois que de salariés qui ont un parcours plus long



des parcours durent 3 mois ou moins
44% en 2023



des personnes sortant de l'AI ont plus de 2 ans de parcours
17 % en 2023

Renouvellement des PASS IAE

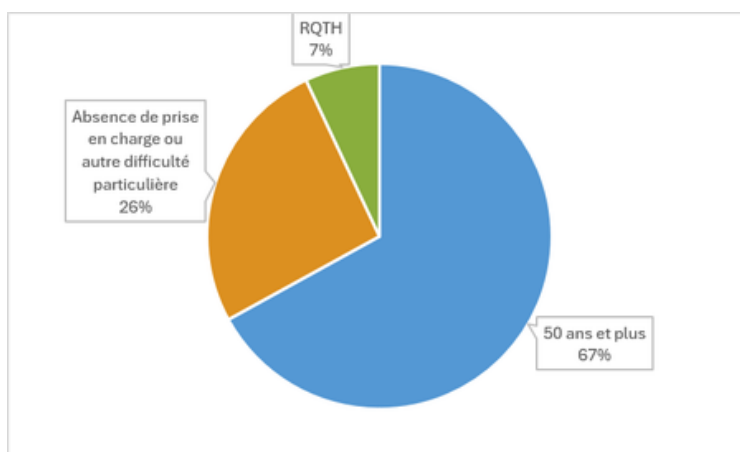
4 660

Demandes de renouvellement en 2025, 97% acceptées, essentiellement par France Travail (77%)
- 30% VS 2024 (6 697 PASS renouvelés)

185 888

PASS IAE en cours en AI

Les raisons pour lesquelles une demande de renouvellement de PASS a été faite :

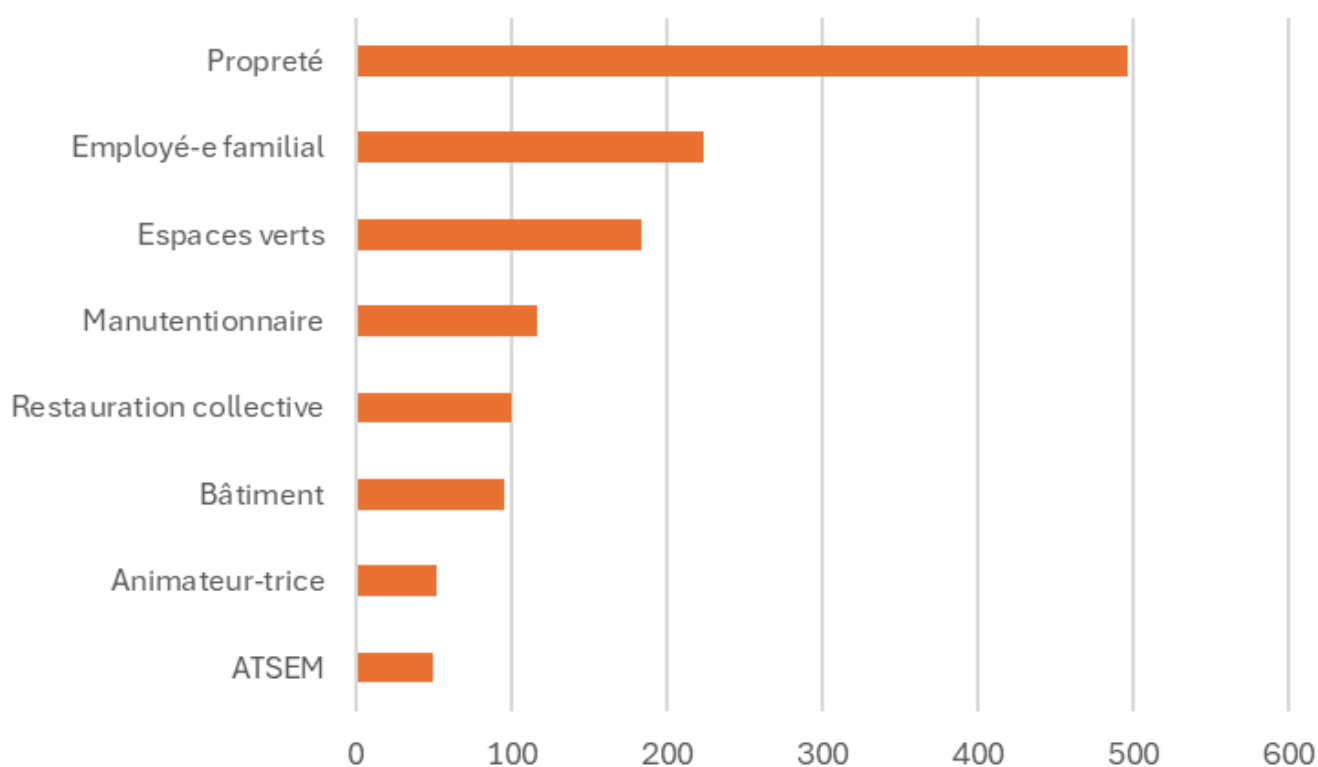


L'activité économique des AI

Tour d'horizon

Des métiers variés proposés au sein de l'AI

Les 8 métiers les plus ouverts par les AI sur la Plateforme de l'Inclusion



Un volume d'activité très significatif

ETP réalisés par
les AI

=

heures

13 183

21 185 081

34 673

heures en moyenne par AI



**625 000 000 d'€
de Chiffre d'Affaires**

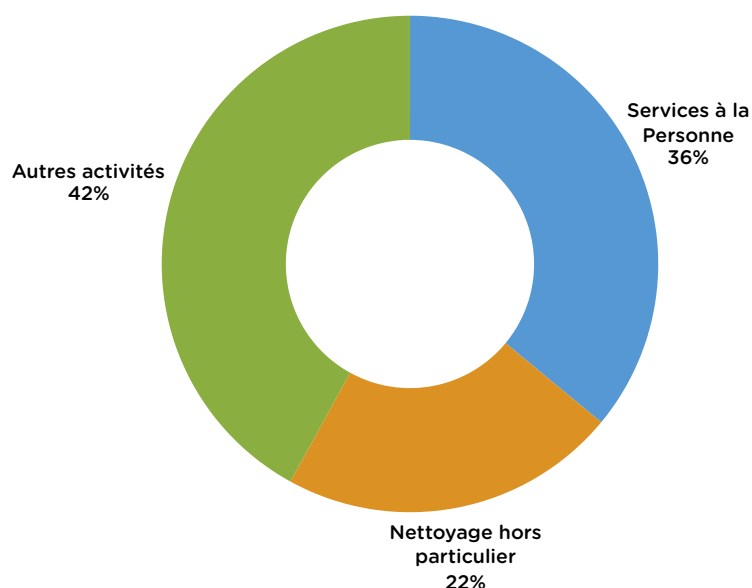
$\frac{1}{3}$ des AI ont un CA < 300 00 €

$\frac{1}{3}$ des AI ont un 300 000 € < CA < 900 000 €

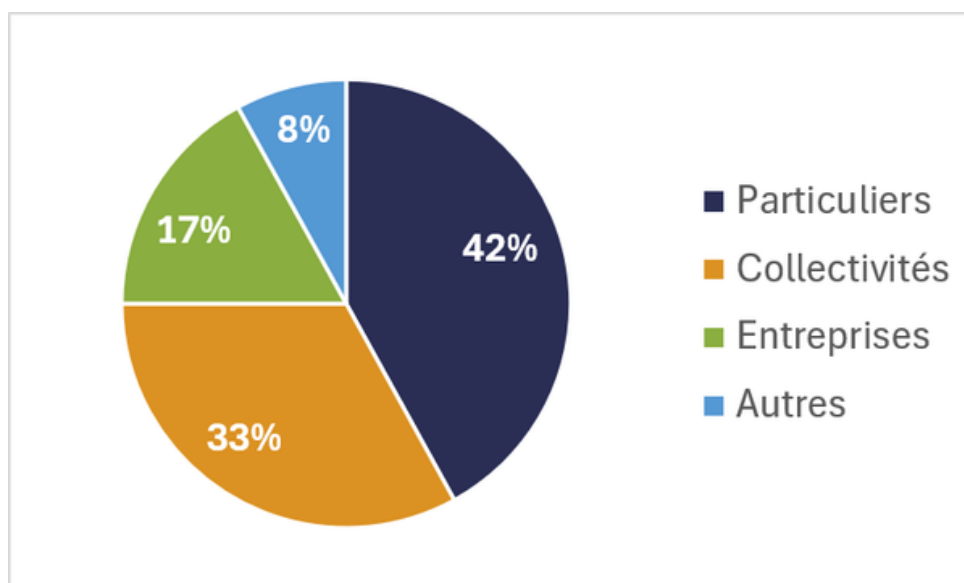
$\frac{1}{3}$ des AI ont un CA > 900 000 €

Les particuliers toujours premiers clients des AI

Le SAP et le nettoyage prépondérants dans l'activité économique des AI.



Les particuliers restent les premiers clients des AI



29% des AI ont une clientèle particuliers qui représente plus de 50% de leur chiffre d'affaires

Une diversification lente des segments de clientèle

- 31% des AI ont une clientèle **entreprises** qui représente moins de 10% de leur chiffre d'affaires.
- 19% des AI ont une clientèle **collectivités** qui représente plus de 50% de leur chiffre d'affaires.



162 salariés par an par AI en moyenne



réalisant chacun 260 heures pendant leur parcours

Toujours le meilleur taux de sorties dynamiques du secteur

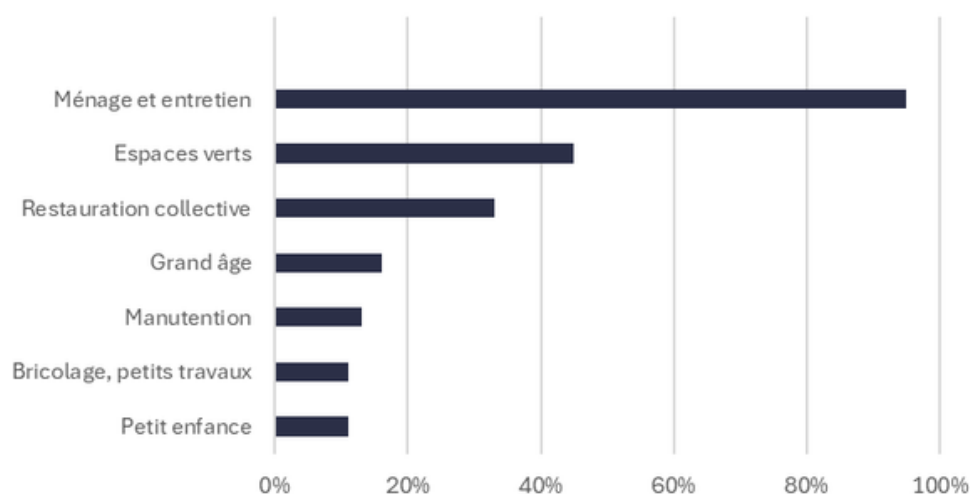
60,2 %

de sorties dynamiques, dont

32 %

*en emploi durable
(CDI, CDD de plus de 6 mois)*

Principaux secteurs de sortie



95% des AI enregistrent des sorties dans les métiers du ménage et de l'entretien, 45% dans les espaces verts, etc.

CONCLUSION

Outils indispensables de la lutte contre le chômage et du lien social, les AI sont aujourd'hui dans une **situation paradoxale** : parents pauvres de la politique d'insertion et de l'emploi, comme en témoigne la faiblesse des aides au poste (3 fois moins que les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion - ETTI - et 15 fois moins qu'une Entreprise à But d'Emploi - EBE !), elle est aussi **le dispositif le plus efficace**, avec plus de 60% de sorties dynamiques vers l'emploi et la formation, sachant qu'elles s'adressent à un **public très éloigné de l'emploi** (30% d'allocataires du RSA, 22% de demandeurs d'emploi très longue durée - DETLD).

Dépendant en moyenne à 95% de leur activité économique, les AI subissent de plein fouet les attermoissements de la conjoncture et, bien souvent sans soutien fort des pouvoirs publics, elles se retrouvent **seules face à leurs difficultés**. Les fermetures, d'abord d'antennes puis d'AI, en sont la conséquence, mais une AI qui ferme ce sont **des demandeurs d'emploi qui ne sont plus accompagnés, et, parfois, des zones blanches de toute SIAE**.

Une réaction à la hauteur de l'enjeu est nécessaire pour enrayer cette baisse et permettre aux AI de continuer à jouer leur rôle d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans toutes les zones géographiques, aussi bien en ville que dans les zones rurales, en QPV et en zone péri urbaine.

L'UNAI propose de travailler sur deux axes :

- **Apporter de l'activité** aux AI en mettant en place une Obligation de Travail Social (OTS), sur le modèle de l'OETH, incitant les entreprises à faire appel aux SIAE pour leurs besoins de personnel ou de sous-traitance
- **Desserrer l'étau administratif**, toujours plus lourd, qui pèse sur les AI sans que des moyens supplémentaires leur soient alloués : de nombreuses simplifications sont possibles (gestion des PASS IAE, limite des 480 heures, visites médicales..)

Sources

- Plateforme de l'Inclusion (Emploi de l'Inclusion, Pilotage de l'Inclusion, data-inclusion)
- DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et la Formation Professionnelle)
- IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales)
- DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques)
- France Travail
- Avise
- UNAI

75 allée des Parfumeurs - 92000 Nanterre
01 86 90 09 43/44/45/46/49
contact@unai.fr